

Rapport "Prise en charge psychiatrique des personnes atteintes de troubles mentaux" (Déc.2012), France

[Santé : Santé mentale] [Source de droit : Rapport] [Europe : France] [Source]

Par Handiplanet le 16/01/2013

Ce rapport, provenant du sénateur M. Alain Milon, propose un bilan de la prise en charge psychiatrique des personnes atteintes de troubles mentaux, et décrit les difficultés traversées dans ce domaine ainsi que des recommandations à ce sujet.



Pour consulter le rapport, vous pouvez accéder au site du Sénat : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2012/r12-249-notice.html>

ou bien télécharger la version résumée (4 pages) ou la version complète (60 pages) ci-dessous :

TÉLÉCHARGEZ LA PIÈCE JOINTE «RAPPORTRÉSUMÉ_AMILON_PSYTROUBLESMENT_DEC2012.PDF»

TÉLÉCHARGEZ LA PIÈCE JOINTE «RAPPORTRÉSUMÉ_AMILON_PSYTROUBLESMENT_DEC2012.PDF»

Langue d'origine : Français